

L'affaire de Yacine Mebarki arrive sur la table des institutions de l'ONU

La condamnation de l'activiste du Hirak Yacine Mebarki à 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un milliard de centime par le tribunal de Khenchela le 8 octobre dernier, sera examinée par les instances des l'Organisation des Nations Unis chargées des questions des droits de l'homme.

Une requête officielle sur ce cas a été enregistrée lundi 23 novembre auprès des instances de l'ONU par l'avocat algérien établi au Canada Me Sofiane Chouiter, annonce ce dernier sur sa page facebook. ''Je viens de déposer une communication auprès des rapporteurs spéciaux de l'ONU et du groupe de travail sur la détention arbitraire sur le cas de Yacine Mebarki'', indique-il.

Mebarki a été arrêté le 30 Septembre 2020, après une perquisition à domicile. Il a été placé lendemain en détention provisoire.

Suite à une perquisition à domicile, la police a trouvé des anciens livres religieux et d'histoire, ainsi qu'un livre du Saint Coran appartenant à son grand père, dont une feuille aurait été déchirée. Il a été accusé d'incitation à l'athéisme et d'offense ou dénigrement du dogme ou des préceptes de l'Islam. Il est également accusé d'atteinte à l'unité nationale.